



# EuropaLoire



Mouvement Européen Loire

## Edito

N°42 : le numéro "EuropaLigérien" par excellence ! C'est aussi ce numéro qui ouvre la 5ème année de publication de notre lettre. L'occasion d'un coup d'œil dans le rétroviseur: le 1er numéro sortait quelques mois après les précédentes élections européennes, au tout début de la crise sanitaire et de la mise en place du Brexit, et en pleine consultation publique pour le Pacte Vert. Les 4 années qui ont suivi n'ont pas manqué d'enrichir le catalogue des problèmes à gérer, en particulier dans un contexte géopolitique mondial malmené par des autocraties établies ou en devenir.

Libre à chacun, concernant le rôle et l'action de l'UE par rapport à tous ces sujets, et les autres, de voir le verre à moitié plein ou à moitié vide. C'est d'ailleurs ce qui doit déterminer notre choix de bulletin le 9 juin. Ce choix réfléchi implique que l'existence-même de l'UE ne soit pas une question sous-jacente. Au-delà de la négation d'un idéal humaniste, il y aurait un véritable danger existentiel à démonter l'UE, à tel point que cette option semble même avoir été abandonnée par certains partis jadis virulents sur le sujet.

Dans ce numéro: Marthe-Claire Portran nous informe des avancées de l'UE dans le domaine de la protection des journalistes, ainsi que des nombreuses opportunités offertes par la campagne "L'Europe pour de bon". Elle rapporte également le besoin d'intensification des actions de l'UE face aux risques climatiques. A moins de 10 semaines des élections, une infographie réalisée par Pierre Mandon nous rappelle l'essentiel sur la composition et l'activité du Parlement européen. Un article signé Daniel Imbert-Magand explique pourquoi les assistants parlementaires européens ont alimenté récemment la chronique judiciaire française. Colette Modion nous rappelle le positionnement fort vis-à-vis de l'Europe du regretté Robert Badinter. "L'Europe près de chez vous" présente un patrimoine local mis en valeur avec l'aide de l'Europe et l'idée lecture propose un ouvrage d'histoire revisitée de l'Europe.

Bonne lecture !

Michel LEFRANCOIS



L'édito	1
Région et Europe	1
Liberté des médias	1
L'Europe pour de bon	2
Réchauffement climatique	2
Infographie Parlement européen	3-4
Assistants parlementaires	5
Robert Badinter	6
L'Europe près de chez vous	7
Inscription liste électorale	7
Suggestion de lecture	7

## La région et les Financements européens

Les fonds européens financent des projets qui répondent aux besoins locaux tout en s'inscrivant dans les grands objectifs de l'Union européenne.

Cette stratégie se déploie sur les territoires sous la forme d'outils de financements gérés soit localement (État, Région) soit directement par la Commission européenne.

La Région AURA qui assure la gestion de certains fonds (FEDER, FSE et FEADER ) propose un Kit en ligne qui permet de connaître les appels à projets en cours et donne des informations et conseils sur le montage des dossiers : <https://www.europeenauvergnerhonealpes.fr/aides-europeennes>

## Liberté des médias et protection des journalistes

Le Parlement européen vient de voter massivement le 13 mars en faveur d'une législation relative à la liberté des médias qui vise à protéger les journalistes et la liberté de la presse,

En vertu de la nouvelle réglementation, adoptée par 464 voix pour, 92 contre et 65 abstentions, les États membres seront tenus de protéger l'indépendance des médias. Toute forme d'intervention dans les décisions éditoriales sera interdite.

Le texte comporte des dispositions qui visent à protéger le travail des journalistes, garantir l'indépendance éditoriale des médias publics, permettre au public de savoir qui contrôle les médias et

quels intérêts de leurs propriétaires peuvent influencer leur travail. L'objectif est également de protéger la liberté de la presse européenne contre les grandes plateformes et de veiller à une répartition équitable des aides financières des États.

La rapporteuse pour la commission de la culture et de l'éducation, [Sabine Verheyen](#) (PPE, DE), lors du débat en plénière a souligné que « La liberté de la presse est menacée dans le monde entier, y compris en Europe... La loi européenne sur la liberté de la presse est notre réponse à cette menace et

constitue une étape importante dans la législation européenne. Elle valorise et protège le double rôle des médias en tant qu'entreprises et gardiennes de la démocratie».

En adoptant ce rapport, le Parlement répond aux attentes des citoyens à l'égard de l'Union, telles qu'elles ont été exprimées dans les conclusions de la [Conférence sur l'avenir de l'Europe](#).

Marthe-Claire PORTRAN  
Présidente MEF Loire



## L'Europe pour de bon....

Convaincus que la mobilisation de la société civile engagée au niveau national comme local partout en France est un levier de taille pour inciter une grande diversité d'électeurs à se rendre aux urnes en juin prochain, le Mouvement Européen - France et ses partenaires s'engagent dans la mise en œuvre d'une campagne de mobilisation et de sensibilisation commune autour de la plateforme « L'Europe pour de bon ». Ils lancent un appel à les rejoindre à toutes les organisations de la société civile, désireuses de lutter contre l'abstention aux prochaines élections européennes.

Une quarantaine de structures ont d'ores et déjà rejoint la coalition et se mobilisent pour que les électeurs européens en France puissent bénéficier d'un débat public sincère et de qualité de la part de tous les acteurs



de la campagne : candidats, partis politiques, journalistes, etc. Les enjeux européens du moment méritent un vrai débat permettant aux citoyens de faire leur choix en toute connaissance de cause et de donner un mandat clair au Parlement européen.

La plateforme [europepourdebon.fr](http://europepourdebon.fr) regroupe des ressources essen-

tielles, ajoutées tout au long de la campagne jusqu'au 9 juin 2024, pour permettre au plus grand nombre de partenaires de prendre part à cette mobilisation générale.

[Découvrez l'agenda de la campagne](#)

**Marthe-Claire PORTRAN**  
Présidente MEF Loire



## L'Europe est le continent qui se réchauffe le plus rapidement ...

C'est ce que démontre le premier rapport sur l'évaluation des risques climatiques [European Climate Risk Assessment \(EUCRA\)](#) de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) publié le 11 mars 2024. D'après cette évaluation, les politiques et les mesures d'adaptation en Europe ne sont pas assez réactives face à leur accroissement rapide.

Le rapport estime que l'Europe est menacée au niveau de sa sécurité énergétique et alimentaire, ses écosystèmes, ses infrastructures, ses ressources en eau, sa stabilité financière et la santé de ses habitants. Une partie de ces risques a déjà atteint des niveaux critiques et pourrait devenir catastrophique sans une action urgente et décisive.

<https://www.eea.europa.eu/fr>



La chaleur extrême, la sécheresse, les incendies de forêt et les inondations que nous avons connus ces dernières années en Europe vont s'aggraver, y compris dans les scénarios optimistes du réchauffement climatique, et affecteront les conditions de vie sur tout le continent.

L'évaluation identifie 36 risques climatiques majeurs pour l'Europe dans cinq grands domaines : les écosystèmes, l'alimentation, la santé, l'infrastructure, l'économie et la finance. Plus de la moitié d'entre eux recensés dans le rapport exigent une action intensifiée et immédiate et huit sont particulièrement urgents, principalement pour préserver les écosystèmes, protéger les personnes de la chaleur, protéger les personnes et les infrastructures des inondations et des incendies et garantir la viabilité des mécanismes de solidarité européens, tels que le Fonds de solidarité de l'UE.

**Marthe-Claire PORTRAN**



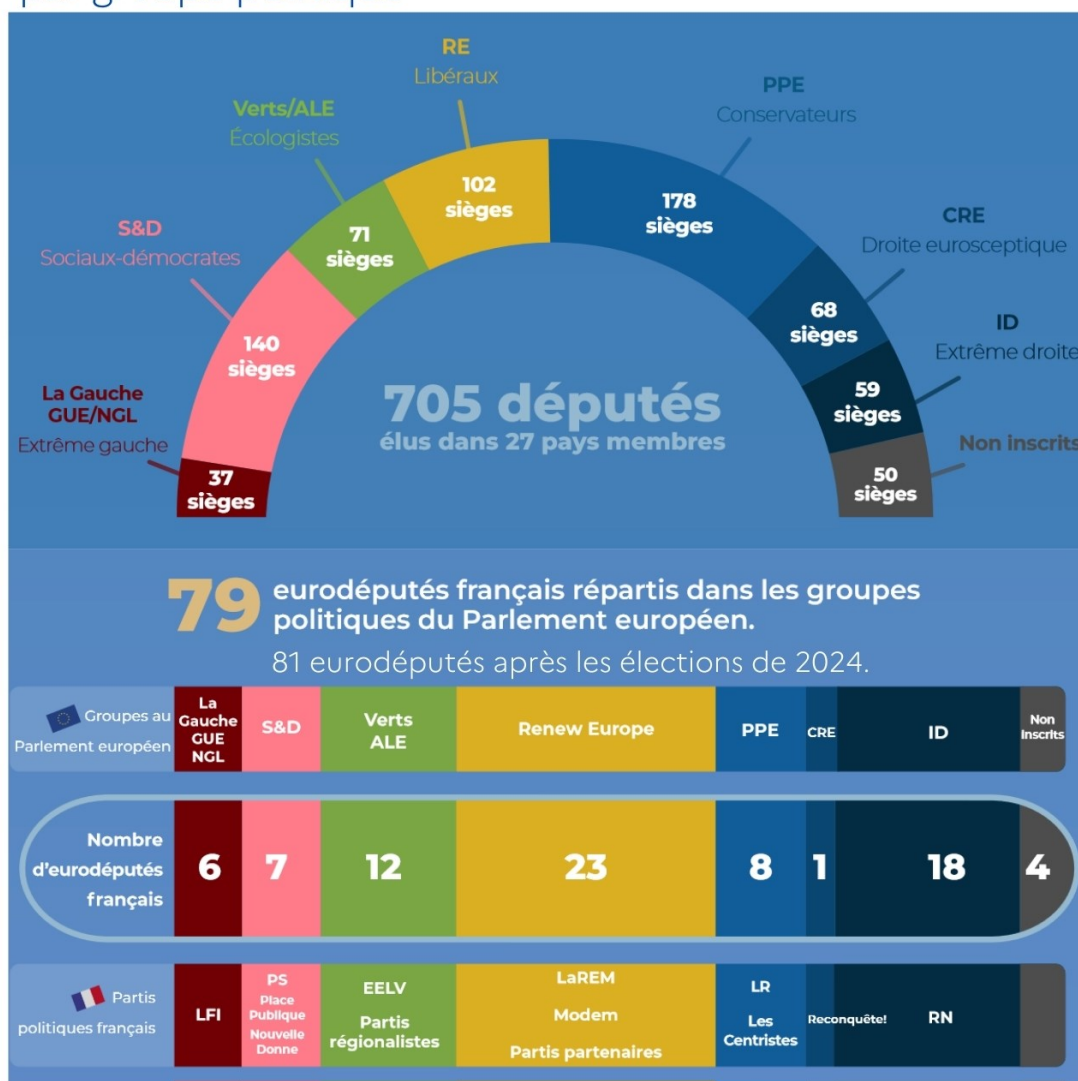
# Infographie : Composition du Parlement européen



Les députés européens sont élus pour 5 ans au suffrage universel direct dans chaque État membre de l'Union européenne.

Les prochaines élections se tiendront du 6 au 9 juin 2024 au sein de l'UE (le dimanche 9 juin en France).

> La composition du Parlement européen par groupe politique



Source : Toute l'Europe

# Infographie : Activité du Parlement européen



## > La présidente du Parlement européen

Élu pour deux ans et demi renouvelables, le président supervise les différentes activités du Parlement, veille au respect des procédures parlementaires et représente l'institution dans les relations extérieures.

Après le mandat de l'Italien David Sassoli du 3 juillet 2019 au 11 janvier 2022, la Maltaise Roberta Metsola a été élue le 18 janvier 2022 pour la deuxième moitié de la législature.

## > 4 grandes réalisations du Parlement européen

### NUMÉRIQUE

Le règlement européen sur les services numériques (aussi connu sous le nom de Digital Services Act, ou DSA) fixe un ensemble de règles strictes aux entreprises du numérique afin de faire respecter un principe simple : ce qui est interdit hors ligne doit aussi être interdit en ligne.



### JEUNESSE

Le programme Erasmus a soutenu la mobilité de plus de 10 millions d'Européens depuis 1987. L'ambition de la Commission est qu'il bénéficie à 10 millions de personnes supplémentaires entre 2021 et 2027. L'UE a également mis en place DiscoverEU, afin de permettre aux jeunes de 18 ans de voyager gratuitement à travers l'Europe.



### POLITIQUE DE COHÉSION

La politique de cohésion est la principale politique d'investissement de l'Union européenne. Elle vise à réduire les écarts de développement entre les régions, et à développer une croissance intelligente, durable et inclusive dans l'Union européenne.

378 milliards d'euros y sont consacrés sur la période 2021-2027. La France perçoit près de 20 milliards d'euros de FEDER et de FSE+.



### CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Le Pacte vert pour l'Europe, ou Green deal, transformera en profondeur l'économie de l'UE pour la rendre plus durable et respectueuse de l'environnement. L'objectif est de faire de l'Europe le premier continent neutre pour le climat au monde d'ici à 2050.



> Le Parlement dispose de compétences :  
Législatives - Budgétaires - De contrôle

Infographies réalisées par **Pierre MANDON**



## Assistants parlementaires européens et Justice

Les assistants parlementaires européens alimentent la chronique judiciaire française. Si François Bayrou vient d'être récemment relaxé au bénéfice du doute (rien ne prouve qu'il ait demandé à ses co-accusés d'utiliser des emplois fictifs), plusieurs personnalités du Modem ont été condamnées à des peines de prison avec sursis, à des amendes et à des peines d'inéligibilité, y compris un ancien ministre de la Justice, Michel Mercier. Les accusés étaient soupçonnés d'avoir utilisé des fonds européens, entre 2005 et 2017, pour rémunérer des assistants parlementaires qui travaillaient en réalité pour leur organisation politique. Faut-il alors supprimer ces collaborateurs parlementaires ?

Si l'on en croit l'incollable Wikipedia, la fonction de collaborateur parlementaire a été créée en France en 1975 par Edgar Faure. Alors président de l'Assemblée nationale, il aurait été impressionné, à l'occasion d'un voyage aux Etats-Unis, par les moyens matériels et financiers dont disposaient les membres du Congrès et qui leur permettaient de mieux exercer leur mandat. Si l'on se projette au niveau européen, un parlementaire peut encore moins s'informer seul, gérer toutes les réunions auxquelles il doit participer, rédiger des rapports et des amendements et en même temps conserver un lien étroit avec sa circonscription s'il espère être réélu. D'où la nécessité de disposer également d'assistants parlementaires. Selon Sébastien Michon, universitaire strasbourgeois, les assistants parlementaires européens étaient initialement à la fois peu nombreux et mal considérés. Ce n'est qu'après les années 80, et surtout depuis une vingtaine d'années, qu'ils ont pris une place importante dans la vie parlementaire (\*).

Les parlementaires européens ont recours à deux types de collaborateurs (\*\*).

- **Les Assistants parlementaires accrédités (APA)** sont sélectionnés par un député européen ou par un certain nombre d'eurodéputés (dans un groupement). Ils sont employés sous contrat direct avec le Parlement européen (PE) et travaillent dans les locaux du Parlement (Bruxelles, Strasbourg ou Luxembourg). Leur nombre est en principe limité à trois par députés (sauf exception) et ils sont payés directement par le Parlement.

- **Les assistants locaux** sont des personnes physiques qui ont conclu des contrats de travail avec des députés pour les assister dans les États membres dans lesquels ils ont été élus. Ces contrats sont régis par la législation nationale de l'État-membre et leur salaire brut ne peut dépasser 8519 euros par mois.

Ces deux types de collaborateurs sont choisis librement par le parlementaire et ils sont rémunérés grâce à une enveloppe budgétaire mensuelle maximum de 28.696 euros par parlementaire (en 2024). A noter également que les parlementaires ne peuvent pas employer leurs proches comme assistants.

### Assistants parlementaires ou assistants d'un parti politique ?

Si le rôle des assistants parlementaires apparaît indispensable, la difficulté provient de la ligne de démarcation entre l'aide apportée à un parlementaire, voire à son groupe parlementaire, et celle qui est apportée à un parti politique, parfois sans lien direct avec le Parlement européen. Autrement dit, l'assistant parlementaire a-t-il vocation à travailler pour le Parlement européen qui le rémunère ou est-il un militant politique appointé par le Parlement européen ?

D'après le Parlement européen, travailler à temps plein pour un parti politique en étant rémunéré comme assistant parlementaire est le signe d'un emploi fictif et constitue un détournement de fonds publics. Marine Le Pen, présidente du Rassemblement national, eurodéputée de 2004 à 2017, était soupçonnée d'avoir salarié avec les fonds européens sa cheffe de cabinet et son garde du corps. Elle a accepté en septembre 2023 de rembourser près de 330.000 euros au Parlement européen pour éviter une exécution forcée (\*\*).

Pour autant, le militantisme n'est pas interdit et l'assistant parlementaire peut y consacrer son temps libre dès lors qu'il a rempli ses obligations de travail.

Mais survient alors une autre difficulté. Comment démontrer le travail fourni en qualité d'assistant parlementaire ? En théorie, les assistants accrédités (ACA) sont mieux contrô-

lés puisqu'ils sont supposés travailler au siège d'une institution européenne (ils badgent d'ailleurs à l'entrée). Ils peuvent assez facilement faire la démonstration des réunions auxquelles ils participent, produire la rédaction d'amendements ou fournir une copie des messages reçus ou envoyés. Toutefois, on peut être présent dans les locaux du Parlement européen et s'adonner à une activité politique sans lien avec lui. Pour ce qui concerne les assistants locaux, la démonstration de leur activité au service de l'institution parlementaire est encore plus compliquée et, en cas d'enquête, il leur appartiendra de fournir les preuves que l'emploi n'était pas fictif. L'affaire franco-française Pénélope Fillon reste encore dans nos mémoires pour illustrer les soupçons qui peuvent régner en la matière.

Si des Parlementaires MODEM ont été condamnés, un autre procès est attendu. Marine Le Pen a aussi été renvoyée devant le tribunal correctionnel de Paris pour des soupçons de détournements de fonds européens. L'ancienne présidente du Rassemblement national devrait être jugée à l'automne aux côtés de 26 autres personnes. Les peines encourues vont jusqu'à 10 ans de prison mais peuvent aussi s'accompagner de mesures d'inéligibilité...

Au-delà de la question du détournement d'argent public se pose aussi celle de la transparence dans le financement des partis politiques au niveau national et européen. Dans le contexte international actuel, il n'est pas indifférent par exemple de savoir si certains d'entre eux ont été financés directement ou indirectement par la Russie....



Daniel IMBERT-MAGAND

(\*) Sébastien Michon, Les équipes parlementaires des eurodéputés - Entreprises politiques et rites d'institution, Promoculture, Etudes parlementaires, 2014.

(\*\*) <https://www.europarl.europa.eu/meps/fr/about/meps#eighthanchor> - Voir les dispositions relatives au personnel.

(\*\*\*) Le Monde 21 septembre 2023.

# Robert Badinter (1928-2024), un fervent défenseur de l'Europe

Robert Badinter est né en 1928, de parents juifs originaires de Bessarabie qui venaient d'être naturalisés français. Professeur de droit privé, avocat au barreau de Paris, essayiste, homme politique, ministre de la justice, on retient de ses nombreux combats en priorité celui contre la peine de mort qu'il fait abolir en 1981.

Au cours de sa carrière politique il a été successivement ministre de la Justice de 1981 à 1986, nommé président du Conseil constitutionnel de 1986 à 1995, puis élu sénateur des Hauts de Seine de 1995 à 2011.

Outre l'abolition de la peine de mort, il s'est notamment battu pour une révision du Code pénal, la dépenalisation de l'homosexualité, la suppression de la juridiction d'exception, l'amélioration des droits des victimes, et des conditions des détenus.

Il rédige plusieurs essais sur ces luttes : « L'exécution » en 1973, « L'abolition » en 1982, « La prison républicaine (1871-1914) en 1992.

Admiratif de Simone Veil, dont il a préfacé le livre « Mes combats », il adhère à son approche de l'Union européenne comme garante de la paix, comme voie par laquelle on pourra changer le cours de l'histoire.

Dans « Idiss », l'ouvrage qu'il consacre à sa grand-mère, il dresse un panorama de l'Europe, de la Russie tsariste à Paris. Il y défend que « seule une Europe fondée sur les valeurs de la démocratie peut assurer aux générations à venir, la paix et la liberté, ces bienfaits dont l'histoire d'Idiss souligne tout le prix ».

A plusieurs reprises ces dernières années, et notamment depuis la guerre en Ukraine, il a alerté sur le fait que les acquis de l'Europe de la réconciliation et de la paix sont menacés, que la montée des nationalismes fait peser un danger sur la construction européenne.

En avril 2023, il publie chez Fayard, avec Bruno Cotte et Alain Pellet,

« Vladimir Poutine : l'accusation », un ouvrage dans lequel il démontre que le génocide perpétré dans le Donbass, est un mépris de la vérité, un prétexte à une guerre d'agression (telle que définit dans les statuts de Rome de la Cour pénale internationale), qui entraîne des crimes de guerre. Rien n'arrêtera Vladimir Poutine pour restaurer la grandeur de la Russie. Il doit être poursuivi par la justice internationale, car « c'est dans la cour de l'Europe que cela se passe ».



Au cours de sa carrière politique il participe à l'internationalisation des Droits de l'homme avec la Cour européenne de justice de Strasbourg et la Convention des Droits de l'homme. Il obtient des progrès considérables en terme de valeurs, avec la ratification de l'article 25 qui crée la possibilité à tout un chacun de saisir la Cour européenne des Droits de l'homme. A ce titre, il participe, en 2011, à la sixième session des Dialogues de Strasbourg, relatifs à ce droit de recours individuel.

Président de la Commission d'arbitrage pour la paix en Yougoslavie (appelée Commission Badinter), créée en 1991 sous l'égide de l'Europe, avec quatre autres présidents de cours constitutionnelles européennes, il rend 15 avis sur les problèmes juridiques posés par la sécession de plusieurs états de l'ancienne Yougoslavie.

En 1991, il contribue à l'élaboration de la Constitution roumaine.

En 1995, il est nommé président de la Cour européenne de conciliation et d'arbitrage de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

En 2002, il publie, chez Fayard « Une constitution européenne », traité qui s'appuie sur les valeurs communes des peuples européens de paix, de démocratie, des droits de l'homme, de l'éducation et de la culture, du progrès économique et social, d'un environnement protégé et de la solidarité.

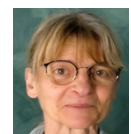
Il s'oppose, en 2005, à l'entrée de la Turquie dans l'U.E., en raison de sa situation géographique et parce qu'elle n'est pas prévue dans les textes des pères fondateurs.

Robert Badinter s'est rendu à plusieurs reprises à Strasbourg, pour participer aux travaux du Conseil de l'Europe sur les droits humains, la dignité humaine et la justice.

Fervent défenseur de l'U.E., il croit en la nécessaire coopération entre les nations européennes pour la paix, la stabilité, la prospérité. Il plaide en faveur d'une plus grande intégration, d'une protection des droits de l'homme à l'échelle européenne, et d'une justice transnationale. Il a une vision du monde dans lequel les frontières sont moins rigides et la solidarité plus forte.

Il est décédé le 9 février 2024.

Son engagement sans faille aura répondu à deux valeurs : la raison et l'humanité.



Colette MODION

## Mouvement Européen

Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Trans partisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

Pour nous contacter :

loire@mouvement-europeen.eu



Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran

Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié, Pierre Mandon, Daniel Imbert-Magand, Michel Lefrançois.

Adhérez au  
Mouvement européen :

<https://mouvement-europeen.eu/>

## L'Europe près de chez vous

### « L'aventure du rail ».

« L'Aventure du rail » a réouvert après plusieurs mois de travaux. Il s'est agi de sécuriser cette voie verte qui suit la voie ferrée entre Bonson et Sembadel, au départ de Saint-Marcellin-en-Forez jusqu'à Estivareilles, soit 28 kilomètres.



Elle avait subi des éboulements en 2015 et 2017, alors que près de 1000 personnes la parcourent chaque année. Rendue accessible au plus grand nombre, d'une pente inférieure à 3 %, elle permet la pratique, notamment en famille, de modes de déplacement doux : marche, cyclisme (VTT et VTC), équitation, à la découverte des paysages et du patrimoine local.

Elle longe la ligne progressivement mise en circulation et étendue au 19ème siècle, après la création, en 1870, de la Compagnie de chemin de fer de Saint-Etienne. En 1873, le premier train relie Bonson à Saint-Bonnet-le-Château, puis à Craponne-sur-Arzon en 1897, et enfin à Sembadel en 1902. Jusqu'en 1980 circuleront quotidiennement un train de marchandise et trois Micheline. La desserte a été abandonnée par la SNCF en 1990. Le sentier est alors créé grâce à la volonté d'élus locaux qui ont racheté les parcelles aux propriétaires de la ligne.

Le coût des travaux effectués par Loire Forez Agglomération s'élève à 181 000 euros ; ils ont été subventionnés à 64 % par l'Union Européenne, dans le cadre du programme Leader. Ils seront complétés par une nouvelle signalétique reprenant la mascotte de l'Aventure du rail, soit un petit conducteur de train à vapeur. A noter aussi la rénovation de la fresque réalisée en 2015, au départ de la randonnée, en mémoire de l'attentat de Charlie Hebdo, l'installation de bancs et aires de pique-nique.

## Le Saviez vous ? 3 mai : date limite pour vérifier son inscription sur les listes électorales

Les électeurs français ont jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour s'inscrire sur les listes électorales de leur commune, leur permettant ainsi de prendre part aux élections européennes de juin 2024. Une démarche qui peut s'effectuer directement auprès de la mairie de sa ville ou, encore plus facilement, en ligne grâce à un [portail](#). A noter toutefois : pour les inscriptions et changements en ligne, la date limite est fixée au mercredi 1er mai 2024.

## Idée lecture :



Laurent Warlouzet :  
**Europe contre Europe. Entre liberté, solidarité et puissance.**  
Editions du CNRS, 2022.

L'auteur est professeur d'université, titulaire d'une chaire Histoire de l'Europe des 20ème et 21ème siècles à La Sorbonne, Président du Conseil scientifique de l'Institut Jean Monnet, Directeur du Programme franco-allemand sur les politiques environnementales 1980-2000.

Historien de l'Europe, il en revisite l'histoire dans cet ouvrage, au prisme de trois visions : l'Europe du marché - souvent jugée ultralibérale-, l'Europe solidaire- avec la législation sociale, l'égalité

des droits hommes/femmes qui ont notamment amené les syndicats britanniques à se prononcer contre le Brexit -, l'Europe puissance - non pas au niveau militaire mais en terme de projet politique communautaire, par exemple la lutte contre les GAFAM-.

La RFA et le Royaume-Uni s'inscrivent dans une logique libérale, avant d'embrasser l'ultralibéralisme (avec Margaret Thatcher en 1979, puis Helmut Kohl et Gerhard Schröder entre 1983 et 2003), tandis que la France est plutôt néo-mercantiliste, car elle doit combler son retard industriel.

Laurent Warlouzet nous permet de lire l'histoire politique et économique de ces pays, sans oublier le sud méditerranéen ni le nord scan-

dinave, ainsi que de la CEE puis de l'UE, dans un récit éclairant, aisé à suivre en dépit de l'exigence du projet et de la technicité des matières, que l'auteur maîtrise souverainement.

Ouvrage de recherche, richement documenté,- avec une bibliographie considérable, tout comme la masse des archives mobilisées et la diversité des sources - 22 fonds d'archives inédites-, dans 8 pays, sans compter la littérature grise, à la pointe de l'art, ce livre est également la référence, bientôt le classique, appelé à rendre l'Europe moins difficile.

Colette MODION

